

## Communiqué de presse

# Concours photo Canal du Midi : une échappée belle 30 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco

En vue du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco qui aura lieu en 2026, un concours photo est organisé jusqu'au 30 novembre 2025. Les photographes participants devront illustrer le canal du Midi comme une « échappée belle », et pourront laisser libre cours à leur imagination sur les thèmes représentés : patrimoine, paysages, activités ...

30 photos lauréates seront sélectionnées par le jury, et seront valorisées tout au long de l'année anniversaire. 8 seront spécialement choisies pour la création d'un collector de timbres édité par La Poste à l'occasion de cet anniversaire.

### Des photos illustrant le canal du Midi comme « une échappée belle »

Ce concours photo a pour objet de désigner 30 photos illustrant le mieux le canal du Midi comme « une échappée belle au rythme de ses ouvrages, de ses paysages et de la nature, une fabuleuse rencontre avec une œuvre riche de 350 ans d'histoire pour explorer au fil de l'eau les richesses de l'Occitanie ». Elles peuvent illustrer le canal au travers de son patrimoine, de ses paysages, des activités qui s'y pratiquent (navigation, cyclotourisme, lieu de vie...), de sa biodiversité...

Le périmètre de ce concours photo est celui du Bien Unesco. Il inclut le linéaire du canal du Midi en tant que tel, son système d'alimentation en eau dans la Montagne Noire ainsi que les canaux de Brienne, de Jonction et de la Robine.

### 30 lauréats pour les 30 ans !

Un jury composé des membres de l'Entente pour le canal du Midi sélectionnera les 30 lauréats de ce concours photo qui seront révélés en janvier 2026. Les photos seront sélectionnées suivant des **critères d'esthétisme, de qualité et d'originalité**. Les lauréats se verront offrir une croisière commentée sur le canal du Midi à Toulouse. Leurs photos seront utilisées pour valoriser le canal du Midi, notamment à l'occasion de ce 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du canal du Midi au patrimoine mondial de l'Unesco. **La Poste sélectionnera également 8 de ces 30 photos pour créer un collector de timbres** sur le canal du Midi en 2026.

### Participation jusqu'au 30 novembre 2025 sur [canal-du-midi.com](http://canal-du-midi.com)

Pour concourir, **le participant doit téléverser 1 ou 2 photos maximum** suivant les modalités prévues au règlement. Le formulaire de participation ainsi que le règlement du concours photo sont accessibles sur le site [canal-du-midi.com](http://canal-du-midi.com) : <https://www.canal-du-midi.com/actualites/concours-photo>

Ce concours photo est organisé par Voies navigables de France, en lien avec l'Entente pour le canal du Midi et La Poste.



## À PROPOS

**Le canal du Midi** est un ouvrage historique construit au 17<sup>e</sup> siècle toujours en fonctionnement permettant de relier l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. L'Entente pour le canal du Midi regroupe l'État, Voies navigables de France (le gestionnaire du canal), la Région Occitanie et les 4 Départements traversés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn). Cette Entente associée aux intercommunalités et communes concernées ainsi qu'à l'association des communes du canal des deux Mers collaborent pour révéler et faire vivre le canal du Midi. La marque « canal du Midi » créée en 2021 donne une cohérence d'ensemble à toutes les initiatives de valorisation du bien.

[canal-du-midi.com](http://canal-du-midi.com)

**Voies navigables de France (VNF)** est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires. Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

Depuis 2021, Voies navigables de France est le gestionnaire de la marque canal du Midi pour le compte de l'État, et coordonne les actions de valorisation du canal du Midi (site internet, schéma d'interprétation, Escales du canal ...), en lien avec les membres de l'Entente pour le canal du Midi et le soutien de tous les acteurs impliqués à sa valorisation.

[VNF.fr](http://VNF.fr)

## Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid LE VERN | 07 63 73 80 90 | [astrid.levern@vnf.fr](mailto:astrid.levern@vnf.fr)